

JEUDI 8 SEPTEMBRE 2016 - N° 3225



PARIS
Ville candidate
Jeux Olympiques de 2024

Le Comité d'Ile de France adresse tous ses encouragements à l'Equipe de France Paralympique et plus particulièrement aux six représentants de la natation



MEGATEK



VIBRA'SON



île de France

C'est avec tristesse que le comité régional d'Ile de France a appris la disparition de Robert BRUZZO, membre de la commission régionale depuis nombreuses années.

Le comité d'Ile de France présente ses sincères condoléances à Florian et sa famille



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

163, boulevard Mortier 75020 PARIS - Tel. : 01 40 31 19 20 - Fax : 01 40 31 07 25

<http://www.cif-natation.fr> - email : cif@cif-natation.fr

Siret : 784 808 818 000 24 - NAF 9312 Z - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75

**RETENEZ
CETTE DATE**

**SEMINAIRE FFN - INTERREGION ILE DE FRANCE
PISCINE CHRISTIANE ET GUY CANZANO à SARCELLES**

Samedi 8 octobre de 9h30 à 16h00

Suite à l'annulation du congrès de Bordeaux (3, 4 et 5 juin 2016) la Fédération Française de Natation met en place un séminaire par interrégion.

Ce séminaire est destiné à tous les clubs, Entraîneurs ou Dirigeants pour partager avec Francis LUYCE - Président, Michel SAUGET - Secrétaire Général, Jacques FAVRE - Directeur Technique National et Louis-Frédéric DOYEZ - Directeur Général.

Programme prévisionnel

- 9h30 à 10h00 Accueil – café
- 10h00 à 10h15 Ouverture (Jean-Jacques BEURRIER et Francis LUYCE)
- 10h15 à 11h15 Intervention du Directeur Technique National
 - ✓ Présentation du parcours initiatique
 - ✓ Les postes de Directeur Techniques Régionaux
 - ✓ Listes de haut niveau
 - ✓ Organisation du PPF
- 11h15 à 12h00 Echanges avec la salle sur les programmes sportifs
- 12h00 à 13h30 Buffet
- 13h30 à 14h30 Interventions FFN
 - ✓ Réforme territoriale – modifications statutaires
 - ✓ Formation (BF – BP – DE – MSN)
 - ✓ Pacte commun de progression
 - ✓ Formation équipements
 - ✓ Communication
 - ✓ Nager Grandeur Nature
 - ✓ Eau libre – courses grand public
- 14h30 à 15h45 Echanges avec la salle
- 15h45 à 16h00 Clôture du séminaire



L'INFAN débutera la saison 2016-2017 par un Mardi FFN le 13 septembre 2016, animé par Marc BEGOTTI autour de l'approche didactique du métier d'entraîneur.

Attention, les frais pédagogiques liés à ces journées de formation continue restent à hauteur de 180 € pour les éducateurs salariés, et 50 € pour les éducateurs bénévoles, mais des frais d'inscriptions s'ajoutent désormais pour toute inscription, conformément aux conditions générales de vente de l'INFAN.

Plus d'informations ici : <http://ffn.extranat.fr/html/dossiers/1109.pdf>



L'INFAN organisera une formation continue Préparation Athlétique du Nageur - Développement de la force, du 27 au 30 septembre 2016.

Cette formation sera animée par Patrick L'Hopitalier, préparateur physique du CN Marseille, et Nicolas Mariettan, préparateur physique du CN Antibes
Plus d'informations ici : <http://ffn.extranat.fr/html/dossiers/1107.pdf>



L'ERFAN MIDI-PYRENEES organise une formation au Brevet Fédéral d'Educateur Nagez Forme Santé

Plus d'informations ici :

<http://midipyrenees.ffnatation.fr/rsc/1586/fichiers/dossiers/2821.pdf>



La Fédération Française de Natation organise son séminaire Natation Santé les vendredi 23 et samedi 24 septembre 2016 à Dunkerque.

Cet évènement d'envergure est labellisé "Sentez-Vous Sport".

Ce séminaire est ouvert à l'ensemble des licenciés de la Fédération et particulièrement à vos référents régionaux natation santé.

L'inscription est effective après l'envoi de la fiche d'inscription, dûment complétée à M. Latif DIOUANE latif.diouane@ffnatation.fr

Voir le programme et la fiche d'inscription en annexe du présent BO.

Le prochain comité directeur aura lieu le mardi 11 octobre à 19h

COMMISSION WATER-POLO du lundi 5 septembre

Présent G.VENEAU
Excusé M.COCOUC (CTSR)

Le water-polo Francilien est en deuil.
Monsieur Robert BRUZZO, membre de la Commission Régionale de water-polo depuis plus de quatorze ans et ancien Président du CN Noiséens pendant de très nombreuses années nous a quitté.
Ses avis pertinents étaient écoutés et appréciés au sein de la commission régionale de water-polo.
Toutes nos pensées vont vers Florian et sa famille.

I. Championnats Ile de France

N3 : le calendrier a été transmis aux clubs concernés

Championnats Régionaux (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} division) : Les engagements doivent parvenir pour le 9 Septembre au Comité Ile de France.

U11 - U13 Honneur - U15 Honneur - U17 Honneur : Les engagements doivent parvenir pour le 16 Septembre au Comité Ile de France.

II. Dames

La réunion des clubs féminins se déroulera le lundi 26 Septembre à 19h30 au Comité.

Le Président : Gérard VENEAU

COMMISSION NATATION SYNCHRONISEE

I. Colloque régional et table ronde

Nous vous rappelons que notre colloque régional et notre table ronde sur la chorégraphie aura lieu le 2 Octobre 2016 à Mennecy, frais de participation de 10 € (pour la fournir de documentation sur la chorégraphie). La fiche de participation est à retourner et le règlement sont à retourner avant le 20 Septembre 2016 (la fiche de participation est disponible sur le site du comité dans la rubrique Dossiers/Formation – Natation Synchronisée

II. Classement National des Clubs

Rappel celui-ci est à transmettre aux départements avant **le 15 septembre 2016**.

C'est uniquement le Responsable du Département en natation synchronisée qui le transmettra au Comité d'Ile de France, aucun classement ne sera accepté en dehors de ce circuit.

Nous vous rappelons les points suivants :

- la région Ile de France étant région et inter-région, vous devez mettre le même classement au niveau régional, que sur le niveau N3 (excepté pour les benjamines)
- un niveau N3, N2, N1 n'est valable que si les points de qualification ont été obtenus durant le championnat supérieur.

III. Calendrier des compétitions de la saison 2016-2017

Les clubs qui se sont positionnées doivent nous confirmer rapidement.

Date	Compétition	Catégorie	Niveau	Période engagements préliminaires mail CIF	Période engagements Extranat	Lieu
13 Novembre 2016	SYNCHRONAT			13/10/16	20/10 au 3/11/16	St Maur ?
19/20 Novembre 2016	Journées d'Automne	Espoir/Junior/Sénior	Tous	19/10/16	27/10 au 10/11/16 (attention vacances scolaires)	Corbeil ?
4 Décembre 2016	SYNCHRONAT			04/11/16	10/11/16 au 24/11/16	Pontault
8 au 11 Décembre 2016	Championnats de France Hiver	Espoir/Junior/Sénior	National			St Cyprien
21 Janvier 2017	Journées Techniques Hiver	Junior	Synchro d'Argent Synchro d'Or	21/12/16	29/12/16 au 12/01/17	Pontault pour les 2 compétitions
22 Janvier 2017	Challenge Néphéliane Hiver	Benjamine, Espoir	Journées Découvertes & Synchro d'Argent			
29 Janvier 2017	SYNCHRONAT			20/12/16	05 au 19/01/17	Vélizy ?
04/05 Mars 2017	Tournoi de Printemps	Espoir Junior Sénior	Interrégional	05/02/17	9 au 23/02/17	Paris
18/19 Mars 2017	Championnats Interrégionaux Eté Nationale 3 Juniors	Junior	Interrégional	18/02/17	23/02 au 09/03/17	Cergy
26 Mars 2017	SYNCHRONAT			26/02/17	02 au 16/03/17	Pontault
3 au 9 Avril 2017	Championnats de France N2 et N1 Juniors	Junior	National			Sète
29/30 Avril 2017	Championnats Interrégionaux Eté Nationale 3 Jeunes	Espoir	Synchro d'Argent	29/03/17	05 au 20/04/17 (attention vacances scolaires)	Pontault
13/14 Mai 2017	Championnats Régionaux Avenirs	Benjamine	Journées Découvertes	13/04/17	20/04 au 04/05/17	Corbeil ?
15 au 21 Mai 2017	Championnats de France N2 et N1 Jeunes	Espoir	National			Toulouse
20/21 Mai 2017	Eliminatoire Challenge	Benjamine, Espoir Junior, TC	Interrégional	20/04/17	27/04 au 11/05/17	Massy ?
3/4 Juin 2017	SYNCHRONAT			03/05/17	11 au 24/05/17	Corbeil ?
10/11 Juin 2017	Championnats Interrégionaux Eté Nationale 3 Séniors	Sénior	Interrégional	10/05/17	18/05 au 01/06/17	Paris ? Corbeil ? Cergy ?
	Championnats Interrégionaux Eté Nationale 3 Avenirs	Benjamine	Interrégional			
17/18 Juin 2017	Challenge Néphéliane Eté	Espoir	Synchro d'Argent	17/05/17	25/05 au 08/06/17	Corbeil ?
24/25 Juin 2017	Championnats de France Maitres	Maitres	National			Toulouse
24/25 Juin 2017	Finale Challenge	Benjamine, Espoir, Junior, TC	Interrégional	24/05/17	01 au 15/06/17	Massy ?
29 au 30 Juin 2017	Finale Jeunes	Benjamine, Espoir	National			Lyon
1 ^{er} au 3 Juillet 2017	Championnats de France Séniors	Sénior/TC				

IV. Compte rendu du stage Été du collectif jeunes (N LAVOUX)



24 nageuses (des années de naissance de 2004 à 2007) issues de 6 clubs différents (4 départements) étaient présentes à ce regroupement, organisé à Megève.

ENCADREMENT

- Carole RAVAUD - Professeur de Danse
- Léa OCHANDO – BPJEPS
- Sophie RALITE – BEESAN
- Claire HULOT CHARBONNIER - BEESAN
- Victoria LEDUC - Stagiaire
- Nathalie LAVOUX - Entraîneur DEJEPS – Directrice du stage

ENVIRONNEMENT

- Hébergement : un étage complet pour la totalité du groupe, repas équilibrés, l'accueil auprès de la fondation Allard toujours parfait.
- Equipements sportifs :
 - Piscine : 2 lignes d'eau sur 50 mètres, 2 fois par jour (10h à 12h et 17h-19h)
 - Dojo : 2 fois par jour (8h30-9h30 et 15h30-16h30 et 2h00 le mercredi matin) pour le travail le matin de renforcement musculaire et le soir travail de souplesse
- Stage de reprise générale bénéfique pour les nageuses avant de démarrer la saison dans les clubs.

OBJECTIFS

- Natation course (prise de temps sur 200m) endurance, technique de nage et apnées
- Préparation Physique Générale et Spécifique + souplesse.
- Placement/Equilibre/Gainage
- Ligne de jambe et pointes
- Positions de base, appuis de base, déplacements fondamentaux, barres techniques
- Travail de rigueur

Le premier entraînement nous a permis d'évaluer les nageuses et de les chronométrer sur un 200 m. Etant sur un stage de reprise, Les nageuses ont été réparties sur les entraînements (deux lignes d'eau) en fonction de leur niveau de condition physique, de technique et vitesse.

D'une manière générale, les nageuses ont montré beaucoup d'enthousiasme et de motivation. Elles se sont très bien adaptées au rythme de l'entraînement.

Nous avons pu profiter le mercredi après-midi d'une activité libre en l'occurrence de l'accrobranche, cette activité a été fortement appréciée des nageuses.

PROGRAMME D'ENTRAÎNEMENT

- Natation Travail endurance
- Spécifique correction technique des 4 nages
- Les plongeurs et coulées
- Travail des culbutes plus coulées
- Apnée en dynamique
- prise de temps sur 200 mètres crawl

- **Déplacements** : les fondamentaux
 - Rétro, godille, torpilles, coupe-coupe, canoë avec placement du corps, verticale, queue de poisson
- **PPG**
 - Travail du cardio, renforcement musculaire général (cuisses, bras, abdos, gainages)

- **PPS**
 - Travail auto grandissement, travail postural, travail de souplesse et de placement correct sur les écarts

Le travail de placement effectué avec Carole a été fortement bénéfique pour les nageuses.

Carole se tient à la disposition des clubs pour vous faire un retour des différents exercices proposés mais nous avons noté une nette amélioration du travail du placement sur les écarts (grand écart placé et non déhanché) ainsi que sur le travail de posture des épaules.

Le lien entre le travail des regroupements et celui des clubs est essentiel afin que nous travaillions tous dans le même but : celui de faire progresser les nageuses franciliennes dans un esprit positif et de partage.

Tous nos remerciements aux différents protagonistes de ce stage, nageuses très motivées, entraîneurs compétents, enthousiastes et soucieux d'enrichir et de partager leurs connaissances.

REMARQUES TECHNIQUES GENERALES SUR LE GROUPE

Natation course :

Un gros travail a été réalisé sur la natation, mais parfois les techniques de nages ne sont pas totalement acquises et les nageuses ont de gros problèmes d'appuis.

Natation synchronisée :

Niveau plus homogène que la saison dernière (juste 2 niveaux)

PPS-PPS :

Il serait souhaitable de partager le groupe en deux (sans distinction d'âge)

- ✓ Les nageuses qui ont conscience de leur corps
- ✓ Les nageuses qui se découvrent par de nouvelles sensations

Un compte rendu détaillé avec le programme d'entraînement est disponible sur le site du Comité dans la rubrique dossier sportifs/Nat. Synchro – Infos & actions CIF

Je tiens à remercier personnellement toute l'équipe d'encadrement du stage d'été pour le travail sérieux et efficace tout au long du stage.

Les clubs devraient pouvoir apprécier les progrès réalisés par leurs nageuses.

Aussi, je leur demande de bien vouloir, en retour, répondre et renvoyer rapidement le petit questionnaire transmis par mail, ceci afin d'apporter des améliorations si nécessaire.

**La prochaine réunion de la commission aura lieu le mercredi 21 Septembre 2016 à 20h00
au Comité Régional**

MC MONGIAT – Présidente de la Commission

COMMISSION NATATION COURSE du mardi 6 septembre**NATATION COURSE**
Résultats des compétitions nationales et internationales de l'été 2016**I. Les Jeux Olympiques à Rio de Janeiro (BRESIL) du 6 au 13 août 2016**

A l'issue des Championnats de France de Montpellier, un seul nageur francilien né en 1992 fut sélectionné pour les JO : **Jordan COELHO** (Stade de Vanves).

A Rio, Jordan s'est classé **25^{ème} des séries du 200m Papillon en 1.58.62**. Probablement très déçu de sa performance à plus de 2 secondes de son record personnel, les mots nous manquent pour reconforter ce sympathique jeune homme, ex sociétaire du pôle France de l'INSEP durant de nombreuses années, qui est demeuré fidèle à notre région tout en ayant rejoint le pôle France d'Antibes sous la houlette de Franck ESPOSITO.

II. Championnats de France Open Minimes à Amiens du 21 au 25 juillet 2016**Résultats des finales A****Finales Dames**

<u>50 m Papillon</u>			
6	02	BOISRENOULT Emilie	US Créteil 28.77
<u>100 m Papillon</u>			
4	01	PHILOMENE-ALEXA.	AASS Nat.95 1.03.77
<u>200 m Papillon</u>			
1	01	BOURNONVILLE L.	ES Vitry 2.20.01 Or
4	01	DESNOYERS Chloé	JA Drancy 2.22.64
8	01	PHILOMENE-ALEXA.	AASS Nat.95 2.28.01
<u>50 m Brasse</u>			
2	01	RENNER Miranda*	RCF WP 33.51 Ar
3	01	BASSO-BERT Clara	St Leu- Plessis 33.81 Ar
<u>100 m Brasse</u>			
1	01	BASSO-BERT Clara	St Leu- Plessis 1.12.99 Or
2	01	RENNER Miranda*	RCF WP 1.13.15 Ar
4	01	CUCUMEL Romy	CSM Clamart 1.13.90 Br
<u>200 m Brasse</u>			
1	01	BASSO-BERT Clara	St Leu- Plessis 2.35.46 Or
2	01	CUCUMEL Romy	CSM Clamart 2.37.79 Ar
3	02	FOLEY Sarah*	Neptune Club 2.39.74 Br
<u>50 m Nage Libre</u>			
1	01	RENNER Miranda*	RCF WP 26.66 Or
7	02	DORLIN Shellen	CN Paris 27.21
7	02	DESBONNES Leha	ES Massy Nat. 27.21
<u>100 m Nage Libre</u>			
4	02	DORLIN Shellen	CN Paris 59.31
X	01	DESNOYERS Chloé	JA Drancy Disq.
<u>200 m Nage Libre</u>			
7	01	PHILOMENE-ALEXA.	AASS Nat.95 2.10.96
<u>400 m Nage Libre</u>			
4	01	PHILOMENE-ALEXA.	AASS Nat.95 4.32.52
<u>800 m Nage Libre</u>			
3	01	PHILOMENE-ALEXA.	AASS Nat.95 9.12.94 Br
5	01	SECRESTAT Jessica	CSM Clamart 9.14.78
<u>1500 m Nage Libre</u>			
2	01	SECRESTAT Jessica	CSM Clamart 17.33.79 Ar
<u>200 m 4 Nages</u>			
3	01	DESNOYERS Chloé	JA Drancy 2.24.77 Br
7	01	BOURNONVILLE L.	ES Vitry 2.27.65
8	01	MAILLE Ilona	ES Massy Nat. 2.28.81

Finales Messieurs

<u>50 m Papillon</u>			
2	01	GUIOUBLY Yannis	AC Boulogne-Bil. 26.12 Ar
6	01	EGGIMANN Rudy	Montigny Natation 26.81
<u>100 m Papillon</u>			
1	02	RAKOTONDRAMANGA	ES Massy 58.52 Or
<u>200 m Papillon</u>			
1	02	TAYLAN Noyan	Stade de Vanves 2.09.85 Or
4	01	BONEL Antony	St Michel / Orge 2.11.92
5	02	RAKOTONDRAMANGA	ES Massy Nat. 2.12.21
<u>50 m Dos</u>			
2	01	PASTULA Kacper	ES Vitry 27.22 Ar
3	02	RAKOTONDRAMANGA	ES Massy Nat. 27.82 Br
<u>50 m Brasse</u>			
1	01	AITKACI Carl	SFO Courbevoie 29.46 Or
4	01	ZEINATY Paul	SFO Courbevoie 30.56
8	01	ANDRE Loïc	AO Trappes Nat. 31.46
<u>100 m Brasse</u>			
1	01	AITKACI Carl	SFO Courbevoie 1.05.09 Or
4	01	ZEINATY Paul	SFO Courbevoie 1.06.81
<u>200 m Brasse</u>			
1	01	AITKACI Carl	SFO Courbevoie 2.21.41 Or
<u>50 m Nage Libre</u>			
7	01	BUGLER Enzo	Tremblay AC 25.16
<u>100 m Nage Libre</u>			
7	01	BUGLER Enzo	Tremblay AC 54.49
<u>800 m Nage Libre</u>			
7	02	KUKLA Clément	NC Rambouillet 8.38.97
<u>1500 m Nage Libre</u>			
5	02	TAYLAN Noyan	Stade de Vanves 16.25.74
8	02	KUKLA Clément	NC Rambouillet 16.32.07
<u>Relais 4 x 100 m Nage Libre</u>			
2	01	AMARA Othman	SFO Courbevoie 3.41.71 Ar
	01	ZENATY Paul	
	01	DIDI Lyès	
	01	AITKACI Carl	
7	01	SCHEERS Hugo	CN Viry-Châtillon 3.49.61
	01	LEROY Théo	
	01	HO Ryan	
	01	BOURBON Rayane	

<u>Relais 4 x 100 m Nage Libre</u>				<u>Relais 4 x 200 m Nage Libre</u>						
7	02	COLLINS Naira	RCF WP	4.07.17	4	01	PEYROU Nicolas	CNO St Germain	8.21.84	
	01	CACHOUX Pauline				02	TEULE Léo			
	01	PARKER Lena				02	PORTAL Axel			
	01	RENNER Miranda*				02	ZIJL Sem*			
<u>Relais 4 x 200 m Nage Libre</u>				<u>Relais 4 x 100 m 4 Nages</u>						
6	01	ROBERT Jessica	ES Massy Nat.	8.58.91	1	01	AMARA Othman	SFO Courbevoie	4.04.07	Or
	03	RODRIGUEZ Chloé				01	AITKACI Carl			
	01	MAILLE Ilona				01	SAHBANI Ellias			
	02	DESBONNES Leha				01	ZENATY Paul			
<u>Relais 4 x 100 m 4 Nages</u>										
2	02	JULIA Mélanie	Neptune Club	4.44.77	Ar	6	01	BOURBON Rayane	CN Viry-Châtillon	4.09.64
	02	FOLEY Sarah*					01	HO Ryan		
	01	BOUDISSA Naïla					01	LEROY Théo		
	01	ZERROUK Eva					01	SCHEERS Hugo		
4	02	FRESSIER Lola	L'Hay-les-Roses	4.47.48						
	02	BOST Manon								
	02	NEVES Clara								
	01	BONNIN Elisa								

*Nageurs de nationalité étrangère.

En italique : Les résultats obtenus par les nageurs des pôles France et Espoirs de l'INSEP.

Souligné : MPF

Attention ! Les Championnats de France Minimes étant Open, il n'y a pas toujours de correspondance entre la place et la médaille attribuée. Le cas échéant, les nageurs étrangers montaient sur le podium toutefois les médailles gravées accompagnant les titres de champion, de vice-champion et de troisième des Championnats de France étaient réservées aux nageurs français.

Répartition des médailles obtenues par les nageurs franciliens

Minimes	OR	ARGENT	BRONZE	Total
Filles	4	6	4	14
Garçons	6	3	1	10
Total	10	9	5	24

- Pour mémoire, en 2013, première saison de l'olympiade Rio 2016, les jeunes franciliens avaient engrangé un total de **7 médailles** (5 pour les filles et 2 pour les garçons) dont **2 en or**.
En 2014 à Mulhouse, le butin était meilleur avec **20 médailles** (5 pour les filles et 15 pour les garçons) mais toujours **2 en or**.
2015 fut la saison de tous les exploits. Des performances remarquables à foison ont permis de constituer un butin de **49 médailles** (22 pour les filles et 27 pour les garçons) dont **16 en or**.
Si la saison 2016 nous ramène à une moisson plus modeste proche de celle de 2014 avec **24 médailles**, on observe une répartition bien différente entre les deux sexes (14 pour les filles et 10 pour les garçons) avec un total de **10 médailles en or**.
- A souligner également l'émergence d'un grand nombre de clubs non répertoriés « clubs en amont du PS » qui ont démontré la qualité de leur travail de formation auprès des jeunes nageurs. Il est juste que les entraîneurs, nageurs et dirigeants de ces clubs récoltent le fruit de leurs efforts dans des conditions pas toujours idéales. La commission adresse ses plus sincères félicitations à tous les médaillés sans oublier les finalistes nés en 2002 que nous retrouverons avec plaisir l'an prochain.
- Braquons le projecteur sur deux jeunes garçons ayant chacun amélioré une meilleure performance française par année d'âge :
 - **Carl AITKACI**, né en 2001, licencié au *Stade Français Olympique Courbevoie* peut être fier d'avoir remporté les trois médailles d'Or de la brasse en améliorant la **MPF 15 ans du 50 m Brasse en 29.46**.
 - **Eliot-Tahina RAKOTONDRAMANGA**, né en 2002, licencié à *l'ES Massy Natation* qui a réalisé la **MPF 14 ans du 50m Dos en 27.82** en se classant 3^{ème} de la finale A.

III. Championnats de France Cadets à Amiens du 27 au 31 juillet 2016

Par souci d'apporter une meilleure lisibilité à l'ultime compétition nationale de la saison regroupant les nageurs de 16 ans et plus, la commission fédérale de natation et la DTN ont adopté une formule plus cohérente en séparant les finales Cadets 16 et 17 ans (C et D) et les finales 18 ans et plus (A et B). En conséquence, aucun cadet ne figurera dans le tableau du paragraphe suivant réservé aux finalistes A du critérium national 16 ans et plus, exception faite pour les relais autorisés aux 16 ans et plus.

Résultats des finales A

Finales Dames

<u>50 m Papillon</u>				
7	00	RASIMBAZAFI Tsiory	RCF WP	29.02
<u>100 m Papillon</u>				
4	99	GAMER Rose-Alexia	CN Melun VDS	1.03.91
7	00	DESBORDES Joana	S.O. Rosny	1.04.29
<u>200 m Papillon</u>				
2	00	LANGLAIS Lila	ES Massy Nat.	2.18.83 Ar
3	99	CELINI Lesy	ES Massy Nat.	2.18.86 Br
8	00	DESBORDES Joana	S.O. Rosny	2.24.01
<u>50 m Dos</u>				
3	99	LECANU Maëlle	SFO Courbevoie	30.32 Br
4	00	ARAVANTINOUS A.*	AC Boulogne-Bil.	30.42
<u>100 m Dos</u>				
6	99	LECANU Maëlle	SFO Courbevoie	1.05.82
<u>200 m Dos</u>				
6	00	BIHAN Morgane	CSN Guyancourt	2.20.30
<u>50 m Nage Libre</u>				
3	00	DESBORDES Joana	S.O. Rosny	26.58 Br
4	99	LECANU Maëlle	SFO Courbevoie	26.73
<u>100 m Nage Libre</u>				
2	00	DESBORDES Joana	S.O. Rosny	57.04 Ar
6	99	LECANU Maëlle	SFO Courbevoie	58.32
<u>200 m Nage Libre</u>				
4	00	DESBORDES Joana	S.O. Rosny	2.05.87 Br
7	99	BARAT Mathilde	CN Melun VDS	2.06.49
<u>400 m Nage Libre</u>				
3	99	BARAT Mathilde	CN Melun VDS	4.25.06 Br
<u>800 m Nage Libre</u>				
4	99	BARAT Mathilde	CN Melun VDS	9.01.14
<u>200 m 4 Nages</u>				
2	00	BIHAN Morgane	CSN Guyancourt	2.20.57 Ar
<u>400 m 4 Nages</u>				
8	99	BARAT Mathilde	CN Melun VDS	5.08.10

Finales Messieurs

<u>200 m Papillon</u>				
7	00	HENRY Clément	E.S. Vitry	2.08.14
<u>50 m Dos</u>				
2	99	LEGER Baptiste	ES Massy Nat.	27.04 Ar
4	00	SALCZER Ladislav	ES Massy Nat.	27.18
7	00	GHAFFARI Mohamed*	CSM Clamart	27.55
8	00	FOURMY Matéo	ES Massy Nat.	27.78
<u>100 m Dos</u>				
2	99	LEGER Baptiste	ES Massy Nat.	57.30 Ar
3	00	SALCZER Ladislav	ES Massy Nat.	58.29 Br
4	00	GHAFFARI Mohamed*	CSM Clamart	58.50
8	00	CHATTI Souhaïel	SFO Courbevoie	58.78
<u>200 m Dos</u>				
1	00	CHATTI Souhaïel	SFO Courbevoie	2.04.28 Or
2	99	LEGER Baptiste	ES Massy Nat.	2.05.49 Ar
5	00	SALCZER Ladislav	ES Massy Nat.	2.06.51
<u>50 m Brasse</u>				
2	99	BOURSAC CERVERA	Stade de Vanves	29.72 Ar
3	00	BOUQUIL Samy	CSM Clamart	29.79 Br
5	99	GORJAO MOREIRA	Nogent Nat. 94	29.94
6	00	ROSSILLON Virgile	SFO Courbevoie	30.03
<u>100 m Brasse</u>				
2	00	ROSSILLON Virgile	SFO Courbevoie	1.04.84 Ar
3	99	BOURSAC CERVERA	Stade de Vanves	1.04.85 Br
5	99	GORJAO MOREIRA	Nogent Nat. 94	1.05.50
<u>200 m Brasse</u>				
1	99	BOURSAC CERVERA	Stade de Vanves	2.19.48 Or
2	00	ROSSILLON Virgile	SFO Courbevoie	2.20.01 Ar
<u>200 m Nage Libre</u>				
3	00	AUNE Romain	AASS Nat.95	1.53.88 Br
8	00	CHATTI Souhaïel	SFO Courbevoie	1.55.59
<u>800 m Nage Libre</u>				
1	99	CHENITI Anis	CN Poissy	8.17.22 Or
7	00	MOKHFI Naïm	ES Massy Nat.	8.29.15
<u>1500 m Nage Libre</u>				
5	99	CHENITI Anis	CN Poissy	16.10.72
<u>200 m 4 Nages</u>				
5	99	BOURSAC CERVERA	Stade de Vanves	2.09.46

*Nageurs de nationalité étrangère.

En italique : Les résultats obtenus par les nageurs des pôles France et Espoirs de l'INSEP.

Souligné : MPF

Répartition des médailles obtenues par les nageurs franciliens

Cadets	OR	ARGENT	BRONZE	Total
Filles	0	3	5	8
Garçons	3	6	4	13
Total	3	9	9	21

5	96	PACOURET Charlotte	Nogent Nat.94	4.26.12
	96	LEBLOND Tiphaine		
	00	COSTES Lauriane		
	97	COSTES Aurore		
7	98	TOPOLANSKY Anna	CN Paris	4.28.27
	97	DEL'HOMME Laurine		
	99	SIMOËNS Célia		
	93	LETANG Maria-Eléna		

*Nageurs de nationalité étrangère.

En italique : Les résultats obtenus par les nageurs des pôles France et Espoirs de l'INSEP.

Attention ! Les Championnats nationaux 16 ans et plus étant Open, il n'y a pas toujours de correspondance entre la place et la médaille attribuée. Le cas échéant, les nageurs étrangers montaient sur le podium toutefois les médailles gravées accompagnant les titres de champion, de vice-champion et de troisième des Championnats de France étaient réservées aux nageurs français.

Répartition des médailles obtenues par les nageurs franciliens

Toutes catégories	OR	ARGENT	BRONZE	Total
Filles	3	2	2	7
Garçons	4	4	3	11
Total	7	6	5	18

- A noter que les **30 médailles** franciliennes de l'édition 2014 à Pierrelatte (9 en Or, 10 en argent et 11 en Bronze), tout comme les **25 médailles** de la saison précédente à Dunkerque (9 en Or, 6 en argent et 10 en Bronze), avaient été remportées sur des épreuves individuelles. L'an passé, les grilles de temps ayant été durcies et plusieurs nageurs de l'équipe de France non qualifiés aux championnats du Monde de Kazan ayant participé à l'édition 2015, les nageurs franciliens avaient récolté **17 médailles** (6 en Or, 8 en argent et 3 en Bronze) dont une en relais.

Sur les **18 médailles** franciliennes glanées à Amiens, plus de la moitié l'ont été par Coralie CODEVELLE (24 ans) chez les dames. Côté messieurs, huit des onze médailles sont revenues à quatre nageurs âgés de 21 ans à 28 ans. Bien difficile d'accéder au podium pour les jeunes de 18 et 19 ans qui toutefois représentent l'avenir de la natation pour la prochaine olympiade !

Raymonde DEMARLE, Vice-présidente du pôle « Sport »

Le Président : Christian MOMMAILLE

OPERATION J'APPRENDS A NAGER

Après deux à trois semaines d'apprentissage de la natation, les enfants participants à l'opération « J'apprends à nager » à Provins et à Champigny-sur-Marne ont bien progressé.

Les parents comme les enfants ont été satisfaits et 7 d'entre eux sont repartis avec le test du Sauv'nage et les autres avec une attestation de participation et plus d'autonomie dans l'eau.

Enfin, la moitié des participants vont s'inscrire au club pour continuer à progresser toute l'année.

On leur souhaite bon continuation.

Remise des diplômes à Provins



- Me Meyrem Suleymanoglu, de la DRJSCS
- Me Martine Bullo, Vice-Présidente en charge de la jeunesse et des sports et de la vie associative du conseil général du 77
- Mr Florent Nowakowski, CAS Professeur de Sport de la DDCS77
- Mr Paul Vitani, Directeur Adjoint de la DDCS77
- Mr Pierre Walle, entraîneur de Provins Natation et Me Valérie Foucart Trésorière du club
- Mr Jean-Jacques Beurrier, Président du CIF Natation

Remise des diplômes à Champigny



- Mr ZAHRA Bernard, Directeur de la DDCS 94
- Mr Pierre Campocasso, Responsable sport de la DDCS94
- Me Noëlle Hamon, représentante du CD Natation 94
- Me Clémence Monnery, CTR
- Me Evelyne Ciriegi, Vice-Présidente du CIF Natation
- Mr Tanguy Cazemayou, entraîneur et Me Laurence Cazemayou, Secrétaire au Red Star Club Champigny Natation



ERFAN
COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE



Calendrier prévisionnel de l'ERFAN-Ile de France pour la saison 2016/2017

INTITULE DE LA FORMATION	LIEU	TARIFS POUR LE STAGIAIRE	DATES
Formation des 3UC du BPJEPS AAN pour les titulaires du BF2+BNSSA+pass'compétition	Paris 20		En cours de demande d'habilitation à la Direction Régionale Ile de France
Formation Assistant Club avec le CD75	Paris 20	380 €	4 jours (le week-end) en Janvier, Février et Mars 2017 Inscription à l'ERFAN avant le Vendredi 6 Janvier 2017
Formation Assistant Club avec le CD78	Versailles	380 €	4 jours (le week-end) en Janvier, Février et Mars 2017 Inscription à l'ERFAN avant le Vendredi 6 Janvier 2017
Formation BF1 avec le CD91	Mennecy	880 € + 20 €	17 jours (le week-end) entre Octobre 2016 et Avril 2017 Inscription à l'ERFAN avant le Vendredi 23 Septembre 2016
Formation BF1 avec le CD93	Bondy	880 € + 20 €	17 jours (le week-end) entre Octobre 2016 et Avril 2017 Inscription à l'ERFAN avant le Vendredi 23 Septembre 2016
Formation BF2 (NC, NS, WP, PL) avec le CD75	Paris 20	1980 € + 20 €	25 jours (le week-end) entre Septembre 2016 et Avril 2017 Inscription à l'ERFAN avant le Vendredi 9 Septembre 2016
Formation BF2 (NC, NS, WP, PL) avec le CD75	Versailles	1980 € + 20 €	25 jours (le week-end) entre Septembre 2016 et Avril 2017 Inscription à l'ERFAN avant le Vendredi 9 Septembre 2016
Formation BF4 NC	Paris 20	2380 € + 20 €	25 jours (le week-end) entre Septembre 2016 et Avril 2017 Inscription à l'ERFAN avant le Vendredi 16 Septembre 2016
Formation Complémentaire Equivalence BF1, BF2, BF3, BF4 et BF5	Paris 20	180 €	Lundi 31 octobre et Mardi 1er Novembre 2016 Inscription à l'ERFAN après validation du dossier + entretien
Formation Complémentaire Equivalence BF1, BF2, BF3, BF4 et BF5	Paris 20	180 €	Mardi 18 et Mercredi 19 Avril 2017 Inscription à l'ERFAN après validation du dossier + entretien
Formation Complémentaire BF4-CIAA toutes disciplines	Paris 20 + INFAN	1 000 €	Lundi 20 au Mercredi 22 Février 2017 Lundi 20 au Jeudi 23 Mars 2017 Lundi 24 et Mardi 25 Avril 2017 Certification le Mardi 30 Mai 2017 Inscription à l'ERFAN avant le 31 décembre 2016
Formation Continue AC, BF1, BF2, BF3, BF4 et BF5	Paris 20	90 €	1 journée en décembre 2016 Inscription à l'ERFAN après validation du dossier
Formation ENF1, ENF2 et ENF3 Nat. Course	Tous les CD	10 €	Contactez votre CD pour les dates et inscriptions
Formation ENF3 Nat. Synchro, ENF3 WP, ENF3 EL et ENF3 Plong.	Paris 20	10 €	Une formation par trimestre pour chaque discipline en fonction de la demande
Formation des officiels	Paris 20	Selon les disciplines	Contactez les commissions sportives de chaque discipline pour les dates et inscriptions

ERFAN - Comité d'Ile de France

163 boulevard Mortier - 75020 Paris Tél : 01 40 31 19 29 / 52

Site internet : <http://iledefrance.ffnatation.fr> Courriel : erfan@cif-natation.fr

Siret : 784 808 818 000 24 - APE : 926 C - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75

OFFRES D'EMPLOI



ASV CHÂTENAY MALABRY
NATATION

L'Association Sportive Voltaire de CHATENAY-MALABRY recrute **un/des entraîneur(s) BPJEPS AAN et/ou BEESAN** à jour de ses révisions secourisme et CAEPMNS pour ses groupes Découvertes/Avenirs Loisirs et Pré- Compétition ainsi que les groupes Adultes.

(Possibilité de participer aux stages des vacances).

Les soirs en semaine du Lundi au Vendredi, Mercredi (après-midi/soirée) et samedi toute la journée.

Début des cours Lundi 19 septembre 2016.

Débutants acceptés pour rejoindre l'équipe pédagogique déjà en place.

Merci de contacter le bureau de l'association.

www.asvcm-natation.fr

contact@asvcm-natation.fr

La section natation de FONTENAY SOUS BOIS (94) recherche, pour la rentrée 2016/2017, **des entraîneurs (BEESAN ou BPJEPS)** afin de renforcer ces équipes.

Horaire à définir en fonction des groupes attribués.

Merci de contacter Mme ONIDI au 06.07.59.44.36



63 clubs ont encore des chèques TranSport qui les attendent au comité

ATTENTION, ces chèques ont une date limite de validité (31 décembre 2016)

DONC NE TARDEZ PAS A VENIR LES CHERCHER

75	ASS SPORTIVE BOUVINES
	CLUB NAUTIQUE DOMREMY 13
	LA LIBELLULE PARIS
	SPORTING CLUB 9 PARIS
	STADE FRANÇAIS
77	AQUATIC CLUB CLAYE-SOUILLY
	AS EMERAINVILLE
	ASS DES SPORTS DE CHELLES
	CAN ST FARGEAU PONTIERRY
	CN OZOIR LA FERRIERE
	CND LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE
	COMBS NATATION
	DAUPHINS DU CENTRE BRIE
	LAGNY-SUR-MARNE NATATION
	MOISSY SPORT NATATION
US VAIRES	
78	AS PORCHEVILLE
	CN PLAISIR
	ESPADON VÉLIZY-VILLACOUBLAY
	LE CHESNAY NATATION
	OPTIMAX TRAINING NATATION 78
	VELIZY N.SYNCHRO
91	AS MONTGERON WATER-POLO
	EN VAL D'YERRES
	EN DRAVEIL
	SCA 2000 EVRY
	YERRES NATATION
92	ASM DAUPHINS DE MEUDON
	CN ASNIÈRES
	COM BAGNEUX NATATION
	CS CLICHY 92
	CSM GENEVILLIERS
	STADE DE VANVES
	STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE
	UAS ST-CLOUD
USM MALAKOFF	

93	AC BOBIGNY
	AS BONDY
	CM AUBERVILLIERS NATATION
	CS LES LILAS NATATION
	CS NAUTIQUE NOISY-LE-GRAND
	ES STAINS
	NEUILLY-PLAISANCE SPORTS N
	SO ROSNY
94	TREMBLAY AC
	USMA-ST-OUEN
	VILLEMONTBLE SPORTS NATATION
	CN CACHAN
	ELAN NATATION CHEVILLY-LA-RUE
	ES SUCY-EN-BRIE
	LA SAINT MANDEENNE
95	US ALFORTVILLE NATATION
	US IVRY-SUR-SEINE
	US VILLEJUIF NATATION
	VILLENEUVE-LE-ROI AQUA CLUB
	AS ARGENTEUIL NATATION
	ASN LOUVRES-ROISSY-SURVILLIERS
CN VALLEE DE MONTMORENCY	
95	CLUB OLYMPIQUE VILLIERS-LE-BEL
	CM GARGES-LÈS-GONESSE
	CN FOSSES
	CS VAL D'OISE MONTMORENCY
	ERAGNY-SUR-OISE AQUATIQUE





Séminaire Natation Santé

- Vendredi 23 et samedi 24 Septembre 2016 à Dunkerque -

Communauté urbaine de Dunkerque
Pertuis de la Marine
BP 85530
59386 Dunkerque Cedex 1

PROGRAMME

Le vendredi 23 septembre 2016

- 12h00 Accueil des participants (*Buffet froid à l'Hôtel All Suite à Dunkerque*)
- 14h00 Ouverture du séminaire Natation Santé par le Président de la FFN et le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque
- 14h30 Programme « Sport sur ordonnance » - La Mutuelle des Sportifs
- 14h50 Présentation du programme « Sport Santé sur ordonnance de la ville de Coudekerque »
- 15h15 « Parcours du cœur » - Fédération Française de Cardiologie (FFC).
Signature de la convention de partenariat entre la FFC et la FFN.
- 15h30 *Pause*
- 15h45 Natation Santé : outils de développement, Natation Santé - Sport Citoyen, Service Civique
- 17h00 Conférence de presse avec Fabien Gilot, ambassadeur Natation Santé FFN
- 18h00 Séance pratique Natation Santé (*Piscine Paul Asseman à Dunkerque*)
- 19h00 Fin des travaux de la journée

Le samedi 24 septembre 2016

- 8h45 Accueil des participants
- 9h00 Protocole d'évaluation de l'activité Nagez Forme Santé en Champagne-Ardenne
- 10h00 Exposés autour de la prévention santé par la pratique de la natation :
- « Activités physiques et diabète »
 - « La natation pour les personnes atteintes de la BPCO »
 - Réseau de soins pour les enfants obèses « Réseau Préval »
 - « Natation et Cancers »
 - Prévention primaire : lutter contre la sédentarité
 - Sport en entreprise
- 12h00 Table ronde / débats en présence des intervenants
Clôture du séminaire



14 rue Scandicci – 93508 PANTIN Cedex
Tél. 01 41 83 87 70 – Fax. 01 41 83 87 69
E-mail : ffn@ffnatation.fr

www.ffnatation.fr



C'est bien plus que du sport !



SEMINAIRE NATATION SANTE



VENDREDI 23 ET SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2016

Dunkerque

Fiche d'inscription au séminaire mise à jour le mercredi 20 juillet 2016

Lieu du séminaire : Communauté urbaine de Dunkerque - Pertuis de la Marine - BP 85530 - 59386 Dunkerque Cedex 1

Le séminaire natation santé est ouvert à l'ensemble des licenciés de la Fédération Française de Natation à condition de s'inscrire par le biais de cette fiche et de la retourner par mail, **avant le samedi 10 septembre 2016**, à : latif.diouane@ffnatation.fr

Tarif unique du séminaire Natation Santé de 125€ comprenant :

- Les repas du vendredi midi et du samedi midi (buffet).
- Les 2 demi-journées du séminaire y compris les pauses café
- Le dîner du vendredi soir
- Le petit-déjeuner du samedi
- L'hébergement de la nuit du vendredi au samedi à l'hôtel : All Suites Appart Hôtel Dunkerque, 1 Avenue de l'Université, 59140 Dunkerque

La FFN prend en charge les frais relatifs au séminaire pour les référents régionaux Natation Santé selon le règlement financier fédéral.

Les éducateurs en recyclage sont invités à s'adresser directement à l'INFAN en contactant Solène Lamballe : solene.lamballe@ffnatation.fr - Tél : 01 41 83 87 67

Le paiement doit être adressé avec la copie de la fiche d'inscription par chèque à l'ordre de "FFN - INFAN".

Tite	Nom	Prénom	Région	Département	Fonction (réfèrent régional, éducateur, CTS, bénévole, etc...)	Téléphone	Courriel	Montant du chèque
								0 €
								0 €
								0 €
								0 €
								0 €

Hébergement : All Suites Appart Hôtel Dunkerque
 Adresse : 1 Avenue de l'Université, 59140 Dunkerque



Cette fiche d'inscription sera adressée à la FFN accompagnée du paiement correspondant à l'ordre "FFN - INFAN" et à l'adresse suivante :
Fédération Française de Natation - Département Développement
 14, rue Scandicci - 93508 Pantin Cédex





Communiqué de presse
Mercredi 31 août 2016

La Fluctuat a connu ce dimanche 28 août 2016 un **énorme succès** !

Succès sportif avec près de 450 nageurs engagés sur les 3 courses: La Poulbot (1.250km) La Zazou (3km) et L'Apache (5km).

Succès populaire avec plus de 5000 personnes présents sur les quais tout au long de la journée, dont plus de 300 qui ont plongé librement dans le bassin de la Villette.

Succès médiatique avec une couverture de première importance positionnant l'événement comme un des événements phares du week-end.

Succès logistique et en termes de sécurité : aucun accident à déplorer et maladie survenue, notamment –évidemment ! -, en raison de la qualité des eaux de baignade.

La Fédération Française de Natation remercie chacun de l'avoir aidé à contribuer à ce succès : La Ville de Paris et ses services, les services de la Préfecture, Le Laboratoire des Baignades Urbaines, EDF, TYR, Eaux de Paris, RMC, Aurélie Muller et Marc-Antoine Olivier, tous les participants et les bénévoles de cette première édition !

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour **la seconde édition de La Fluctuat** :

Le week-end des samedi 2 et dimanche 3 septembre 2017.

Cliquez pour nous suivre :



CONTACTS PRESSE FFN :

Nicolas MENANTEAU
01.41.83.87.54
06.30.66.04.44
nicolas.menanteau@ffnatation.fr

Charlotte DESPREAUX
01.41.83.87.56
06.07.77.97.74
charlotte.despreaux@ffnatation.fr



MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
SECRETARIAT D'ETAT AUX SPORTS

DIRECTION DES SPORTS
SOUS-DIRECTION DE L'ACTION TERRITORIALE,
DU DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES
ET DE L'ETHIQUE DU SPORT
BUREAU DE LA PROTECTION DU PUBLIC,
DE LA PROMOTION DE LA SANTE ET DE LA
PREVENTION DU DOPAGE

Paris, le **02 SEP. 2016**

AFFAIRE SUIVIE PAR
DSB2
CMNC@sports.gouv.fr

DS.B2 N° **D-16-024413**

Mesdames et Messieurs les présidents de fédérations,

La loi de modernisation de notre système de santé prévoit que :

- « *L'obtention d'une licence d'une fédération sportive est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou, le cas échéant, de la discipline concernée* ». Il en résulte **une suppression de la précédente distinction autorisée entre licence de « loisir » et licence de compétition** ;
- « *Lorsque la licence sollicitée permet la participation aux compétitions organisées par une fédération sportive, le certificat médical atteste l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée en compétition* ». A cet effet, le médecin devra faire figurer explicitement sur le certificat médical l'absence de contre-indication à la pratique **en compétition** ».

Afin de répondre à l'objectif de simplification qui a guidé cette réforme, le décret n°2016-1157 du 24 août 2016 relatif au certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport, fixe à **trois ans la fréquence à laquelle un nouveau certificat médical est exigé pour le renouvellement de la licence**. Ces dispositions, prises en application de l'article L. 231-2 du code du sport, figurent aux articles D. 231-1-2 et D. 231-1-3 du code du sport.

Ce décret, entré en vigueur le 1^{er} septembre 2016, a été publié au *Journal Officiel* du 26 août 2016.

Dans une perspective de simplification, désormais toute personne qui souhaite renouveler sa licence devra désormais présenter, tous les trois ans, un certificat médical attestant l'absence de contre indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée.

A compter du 1^{er} juillet 2017, les licenciés qui solliciteront le renouvellement de leur licence devront présenter une attestation justifiant qu'ils auront répondu négativement à chaque

rubrique d'un questionnaire de santé. Cette attestation devra être présentée à chaque renouvellement de la licence pendant une période de trois ans, qui court à compter de la date de présentation du dernier certificat médical. Au terme de cette période de trois ans, un nouveau certificat médical devra être présenté.

Entre le 1^{er} septembre 2016 et le 1^{er} juillet 2017, il est possible de solliciter un renouvellement de licence sans présentation d'un certificat médical (ni de l'attestation justifiant avoir répondu négativement à chaque rubrique d'un questionnaire de santé) dès lors qu'un certificat médical aura été présenté à l'occasion de la rentrée 2015-2016 ou de l'année 2016 selon la période de référence utilisée pour les licences.

Vous trouverez ci-joint, les textes de la loi et du décret accompagnés d'une fiche récapitulatif, à son point 2, les nouvelles modalités applicables pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence sportive.

Les dispositions évoquées précédemment ne concernent pas les licenciés des disciplines qui présentent des contraintes particulières énumérées à l'article D. 231-1-15 du code du sport. Ces licenciés devront produire, en application de l'article L. 232-2-3 du code du sport, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la discipline concernée lors de chaque renouvellement de leur licence.

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez contacter le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports à l'adresse suivante : CMNCI@sports.gouv.fr.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les présidents de fédérations, l'assurance de ma considération distinguée.

La directrice des sports

Laurence LEFEVRE

Dispositions relatives au certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive

1. Avant la publication de la loi 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé

- L'obtention ou le renouvellement d'une **licence permettant la participation aux compétitions organisées par la fédération** qui la délivre était subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d' 1 an attestant l'absence de contre-indication à la pratique en compétition de la discipline ou de l'activité sportive pour laquelle elle était sollicitée.
- **L'obtention d'une première licence ne permettant pas la participation aux compétitions organisées par la fédération sportive** était subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'1 an. La présentation d'un nouveau certificat médical lors du renouvellement de la licence était laissée à la discrétion des fédérations sportives.
- **La participation à une compétition sportive organisée par une fédération agréée ou autorisée par une fédération délégataire** était subordonnée :
 - soit à la présentation d'une licence mentionnée ci-dessus ;
 - soit à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'1 an attestant de l'absence de contre indication à la pratique en compétition de la discipline ou de l'activité sportive concernées.
- Pour les **disciplines présentant des risques pour la sécurité ou la santé des sportifs**, la délivrance d'une première licence était subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'1 an.

2. A compter du 1^{er} septembre 2016 (loi du 26 janvier 2016 et décret 2016-1157 du 24 août 2016)

- La distinction qui existait entre les licences permettant la participation aux compétitions et les licences « loisirs » est supprimée.
- **L'obtention d'une licence** est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d' 1 an attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée.
- **Le renouvellement de la licence** est subordonné à la présentation tous les 3 ans d'un certificat médical datant de moins d' 1 an attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée.

A partir du 1^{er} juillet 2017, lorsqu'un certificat médical n'est pas exigé, le renouvellement est subordonné à l'attestation par le sportif d'avoir répondu par la négative à chacune des rubriques d'un questionnaire de santé.

- **La participation à une compétition sportive organisée par une fédération agréée ou autorisée par une fédération délégataire** est subordonnée :

-soit à la présentation d'une licence mentionnée ci-dessus ;

-soit à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'1 an attestant de l'absence de contre indication à la pratique en compétition de la discipline ou de l'activité sportive concernées.

- **Pour les disciplines présentant des contraintes particulières**, la délivrance ou le renouvellement, ainsi que la participation à des compétitions, sont subordonnées à la présentation d'un certificat médical datant de moins d' 1 an attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la discipline concernée.

La délivrance de ce certificat est subordonnée à la réalisation d'un examen médical spécifique dont les caractéristiques seront fixées par arrêté.

Textes législatifs et réglementaires relatifs au certificat médical – Code du sport**(Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé)**

Art. L. 231-2. – I. – L'obtention d'une licence d'une fédération sportive est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou, le cas échéant, de la discipline concernée.

Lorsque la licence sollicitée permet la participation aux compétitions organisées par une fédération sportive, le certificat médical atteste l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernés en compétition.

II. – Les modalités de renouvellement de la licence, et notamment la fréquence à laquelle un nouveau certificat est exigé, sont fixées par décret.

Art. L. 231-2-1. – L'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération délégataire ou organisée par une fédération agréée est subordonnée à la présentation d'une licence mentionnée au second alinéa du I de l'article L. 231-2 dans la discipline concernée. A défaut de présentation de cette licence, l'inscription est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an établissant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernés en compétition.

Art. L. 231-2-3. – Pour les disciplines, énumérées par décret, qui présentent des contraintes particulières, la délivrance ou le renouvellement de la licence ainsi que la participation à des compétitions sont soumis à la production d'un certificat médical datant de moins d'un an établissant l'absence de contre-indication à la pratique de la discipline concernée. La délivrance de ce certificat est subordonnée à la réalisation d'un examen médical spécifique dont les caractéristiques sont fixées par arrêté des ministres chargés de la santé et des sports. Les contraintes particulières mentionnées au premier alinéa du présent article consistent soit en des contraintes liées à l'environnement spécifique dans lequel les disciplines se déroulent, au sens de l'article L. 212-2, soit en des contraintes liées à la sécurité ou la santé des pratiquants.

(Dispositions du décret n°2016-1157 du 24 août 2016 relatif au certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport)

Article R. 231-1. - Des mesures particulières définies par arrêté des ministres chargés des sports et du travail fixent les modalités de la surveillance médicale des sportifs professionnels salariés.

Article D. 231-1-1. - Les dispositions des articles L. 231-2 à L. 231-2-3 s'appliquent à toute licence délivrée par une fédération sportive ouvrant droit à la pratique d'une ou plusieurs disciplines sportives qu'elle organise, ainsi qu'aux licences d'arbitres.

La durée d'un an mentionnée aux articles L. 231-2 à L. 231-2-3 s'apprécie au jour de la demande de la licence ou de l'inscription à la compétition par le sportif.

Le certificat médical mentionné aux articles L. 231-2 et L. 231-2-1 qui permet d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport mentionne, s'il y a lieu, la ou les disciplines dont la pratique est contre-indiquée. Il peut, à la demande du licencié, ne porter que sur une discipline ou un ensemble de disciplines connexes.

Article D. 231-1-2. - Le renouvellement d'une licence s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence, sans discontinuité dans le temps avec la précédente, au sein de la même fédération.

Article D. 231-1-3. - Sous réserve des dispositions des articles D. 231-1-4 et D. 231-1-5, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication est exigée tous les trois ans.

Article D. 231-1-4. - A compter du 1er juillet 2017, le sportif renseigne, entre chaque renouvellement triennal, un questionnaire de santé dont le contenu est précisé par arrêté du ministre chargé des sports.

Il atteste auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, il est tenu de produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de la licence.

Article D. 231-1-5. - Les disciplines sportives qui présentent des contraintes particulières au sens de l'article L. 231-2-3 sont énumérées ci-après :

1° Les disciplines sportives qui s'exercent dans un environnement spécifique :

a) L'alpinisme ;

b) La plongée subaquatique ;

c) La spéléologie ;

2° Les disciplines sportives, pratiquées en compétition, pour lesquelles le combat peut prendre fin, notamment ou exclusivement lorsqu'à la suite d'un coup porté l'un des adversaires se trouve dans un état le rendant incapable de se défendre et pouvant aller jusqu'à l'inconscience ;

3° Les disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé ;

4° Les disciplines sportives, pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur à l'exception du modélisme automobile radioguidé ;

5° Les disciplines sportives comportant l'utilisation d'un aéronef à l'exception de l'aéromodélisme ;

6° Le rugby à XV, le rugby à XIII et le rugby à VII.



WATER INSTINCT

PANOPLIE SUOMI

JUNIOR

ENSEMBLE
À MOINS DE
50€



PANOPLIE BLOMMA

JUNIOR

ENSEMBLE
À MOINS DE
50€



ARENA SHOP PARIS - 43 rue des Pirogues de Bercy - 75012 PARIS
Tél : 01.43.41.04.09